

RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2018 - 09 h 30

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absence motivée :

Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)

1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 9 h 30 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 19 juin 2018
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Demandes d'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*
7. Missions de certification
8. Date de la prochaine rencontre
9. Affaires diverses
 - Présentation de la planification stratégique de la municipalité de Saint-Ferdinand, par Clémence Nadeau, représentante de la municipalité.
 - Plan d'action du CDPE pour la prochaine année.
 - Révision des politiques du CDPE.
10. Fermeture de la session

2018-37 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyée de Guy Goupil
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 19 juin 2018.

2018-38 Sur proposition de Guy Goupil
Appuyée de Rachelle Croteau

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 19 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

3. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

4. Paiement de factures

2018-39 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyée de Mario Gosselin
Que le CDPE entérine et autorise le paiement des factures suivantes:

- Facture n° 20180901 de la Municipalité de Saint-Ferdinand de l'Assurance responsabilité civile et erreurs & omissions pour l'année 2018, pour un montant de 545 \$;
- facture n° 2018-06 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session 17 septembre 2018, pour un montant de 500\$;
- remboursement à Denise Grenier pour l'achat de timbres pour un montant de 3.40 \$;

Le total des factures et des dépenses pour le mois d'août est de **1048.40 \$**.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 30 juin 2018. Elle précise que 3 chèques étaient en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 6 l'étaient dans le dossier Éoliennes.

Elle nous informe également du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 juillet 2018. Elle précise qu'un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 l'étaient dans le dossier Éoliennes.

NOTE: Le 17 juillet, le CDPE a déposé un chèque de 23 \$, reçu de la Municipalité de St-Ferdinand pour rembourser les frais d'administration supplémentaires pris par la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs étant donné le nombre imposant de transactions effectuées en mai (dossier éoliennes).

Elle nous informe aussi du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 août 2018. Elle précise qu'un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPD et 3 l'étaient dans le dossier Éoliennes.

Adopté à l'unanimité

5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous donne les derniers développements dans ce dossier.

À la demande de Mme Nathalie Pruneau, le CDPE a produit une déclaration de taxes TPS et TVQ pour réclamer 50% des taxes payées depuis 2016, puisque 100% des taxes ont été remis à Revenu Québec. Le montant total réclamé est de 4 259,60\$ (TPS et TVQ).

6. Demandes d'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*

V4-2016-11 (Donald Langlois et Diane Vigneault)

Cette demande a été reçue suite à la modification apportée à la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, concernant la clause de terrain vacant. Nous prenons donc connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 24 avril 2018 concernant la construction d'une résidence située au 1510, Route des Chalets, à St-Ferdinand. Selon les informations inscrites sur la demande, le permis de construction de la résidence est daté du 15 décembre 2015 mais la construction a débuté au début mai 2016.

2018-40 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyée de Mario Faucher

Que le CDPE informe le propriétaire qu'il accepte la demande de subvention en vertu des nouvelles dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, et qu'il autorise le versement de l'aide financière pour la première année de la subvention, pour un montant de 700.62 \$ soit 50% des taxes municipales générales pour l'année 2017, puisque toutes les exigences de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, sont respectées.

Adopté à l'unanimité

V4-2018-4 (Étienne Marcoux et Cindy Lord)

Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention reçu le 11 mai 2018 concernant la construction d'une résidence située au 496, Rang 4, Haut nord, Ste-Sophie d'Halifax. Selon les informations inscrites sur la demande, le permis de construction de la résidence est daté du 30 juin 2017. Après vérification avec la municipalité de Saint-Ferdinand, le CDPE a confirmation que M. Marcoux et Mme Lord sont bien des résidents de Saint-Ferdinand même si leur adresse est Ste-Sophie d'Halifax.

2018-41 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyée de Guy Goupil

Que le CDPE informe le propriétaire qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2018, auront été payées.

Adopté à l'unanimité

V4-2018-6 (Marc-André Mercier)

Cette demande a été reçue suite à la modification apportée à la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, concernant la clause de terrain vacant. Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 30 juin 2018 concernant la construction d'une résidence située au 1115 rue Principale, St-Ferdinand. Selon les informations inscrites sur la demande, le permis de construction de la résidence est daté du 9 mars 2016.

2018-42 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Mario Gosselin

Que le CDPE informe le propriétaire qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après que les conditions de la politique seront respectées, soit qu'une copie du permis de conduire attestant de la résidence principale de M. Mercier soit fournie au CDPE et qu'il n'y ait aucun montant résiduel sur le compte de taxes générales pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité

7. Mission de certification

Puisque le point de la mission de certification du CDPE a été soulevé lors d'une rencontre antérieure, Denise Grenier a fait des recherches et remet aux membres des documents de référence pris sur Internet pour comprendre les différentes missions de certification soit: l'avis au lecteur; la mission d'examen et la mission d'audit. Ces documents seront discutés ultérieurement et vérifiés auprès de la firme comptable Jean Gosselin cpa, afin de statuer si nous avons la bonne mission de certification.

8. Date de la prochaine rencontre

La prochaine se tiendra le 12 octobre 2018, à 9h30 dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

9. Affaires diverses

- Présentation de la planification stratégique de la municipalité de Saint-Ferdinand, par Clémence Nadeau, représentante de la municipalité.

Clémence Nadeau nous fait une présentation sommaire de la planification stratégique de la municipalité de Saint-Ferdinand. Elle nous précise que le texte intégral de cette présentation se retrouve sur le site internet de la municipalité de Saint-Ferdinand.

- Plan d'action du CDPE pour la prochaine année.

Une discussion a lieu pour identifier des objectifs que le CDPE pourrait mettre dans son plan d'action pour la prochaine année et ce en tenant compte de la planification stratégique de la municipalité.

- Révision des politiques du CDPE.

Les politiques d'aide financière du CDPE (une politique pour chacun des quatre volets) seront révisées et mises à jour durant la prochaine année.

10. Fermeture de la session

2018-43 Sur proposition de Roger Paquet

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 12 h 00.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier